

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5021 - LUNDI 2 JUIN 2025

COP30

# Les peuples autochtones comptent sur la voix du Congo

Les participants au premier congrès des peuples autochtones et des communautés locales des bassins de l'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong ont présenté au président Denis Sassou N'Gusso les conclusions de cette rencontre qui s'est tenue dans la capitale congolaise le 30 mai.

« La déclaration de Brazzaville » qui en découle sera portée par le chef de l'État congolais lors de la COP 30 prévue en novembre prochain, au Brésil.

Page 16

La délégation des peuples autochtones posant avec le président de la République/DR



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

## Brazzaville accueillera les prochaines Assemblées annuelles



Remise du drapeau de la BAD au ministre Ludovic Ngatsé par Nialé Kaba/DR

Les lampions des 60es Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement se sont éteints le 30 mai à Abidjan, en Côte d'Ivoire, par la remise du drapeau de cette institution panafricaine au ministre congolais de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, dont le pays abritera les prochaines Assemblées en mai 2026.

Page 3

ÉDITORIAL

Prolongations

Page 2

FINANCES PUBLIQUES

## Ajustement du cadre de dépenses de l'État

Les acteurs en charge de la réforme des finances publiques ont actualisé les Cadres de dépenses à moyen terme et les Projets annuels de performance des ministères pilotes en vue de l'exercice budgétaire 2026. Les documents mis à jour devront être transmis au Parlement avant la fin du mois de juillet prochain.

Page 5



Les parties prenantes à la réforme des finances publiques/Adiac

ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

## Les signataires en faveur de la paix en RDC



Une vue des participants à la réunion/DR

Lors du 12<sup>e</sup> sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC), le président Yoweri Museveni a été élu à la tête de l'instrument pour un mandat de deux ans. Le Congo, représenté à cette rencontre par le ministre d'État Firmin Ayessa, fait partie des pays qui vont continuer à œuvrer pour la paix à l'Est de la RDC.

Page 9

## ÉDITORIAL

## Prolongations

Au football, deux équipes se partageant les points lors d'une confrontation doivent jouer les prolongations jusqu'à ce que l'une d'elle l'emporte pour gagner une place en finale. Les hostilités peuvent se prolonger au-delà de la redoutable série du deux-fois-quinze et n'apporter la qualification pour la finale qu'à la suite de séances animées de tirs au but.

La partie qui se joue entre la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et le ministère des Sports ressemble peu ou prou à ce scénario. Suivant attentivement et rendant compte quotidiennement des péripéties de ce feuilleton depuis le début, nous étions parvenus à la conclusion qu'après huit mois d'incompréhensions les autorités impliquées dans la gestion du football congolais avaient enfin commencé à fumer le calumet de la paix.

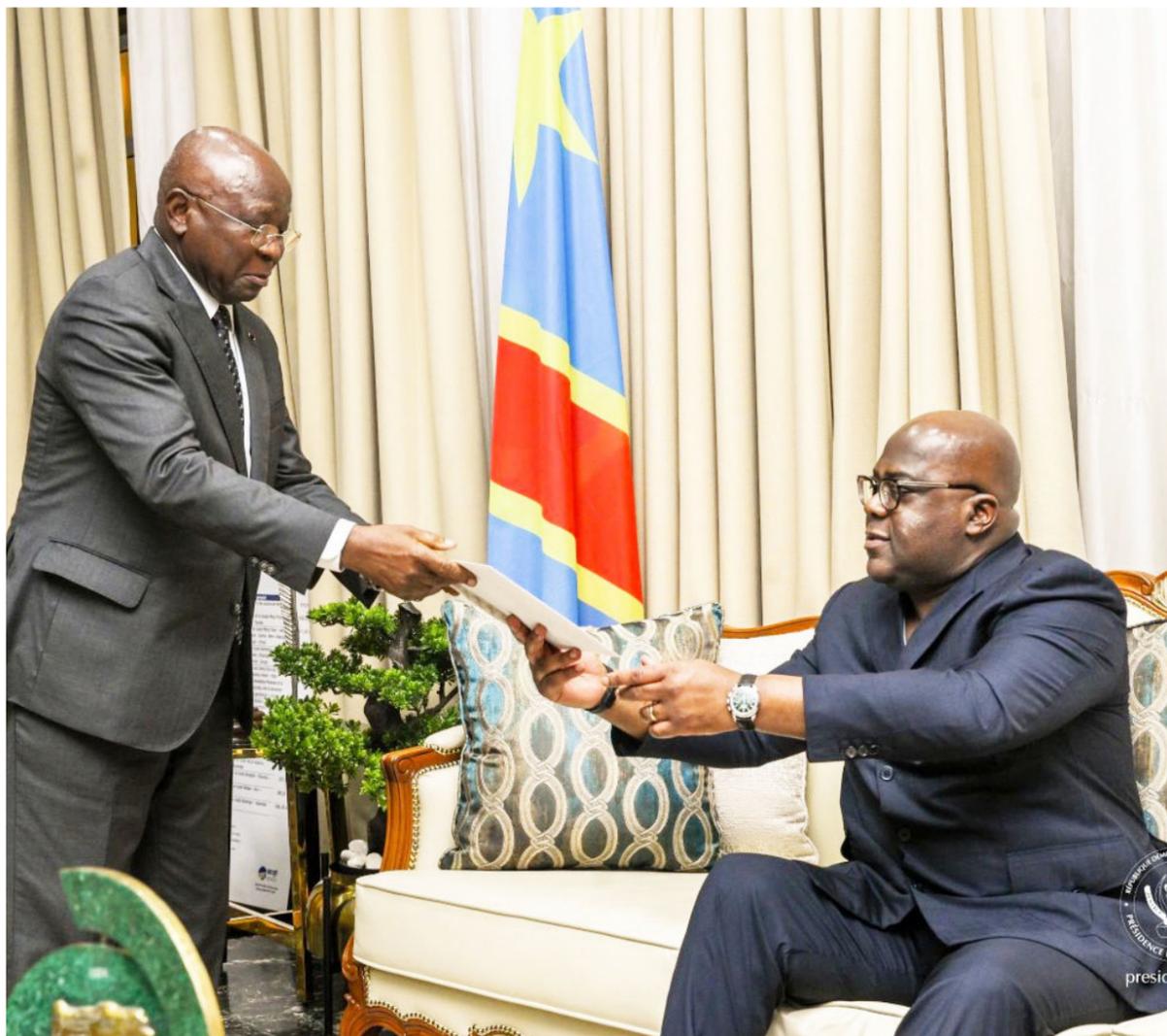
Le 19 mai dernier, après avoir repris possession de ses bureaux, la Fécofoot consentait à relancer la machine en rencontrant les clubs pour convenir d'un calendrier de rattrapage. De son côté, le ministère des Sports avait répondu favorablement aux recommandations de la Fédération internationale de football association enjoignant la commission ad hoc, mise en place pendant la crise, d'en tirer les conséquences.

L'espoir est-il douché par les derniers développements de l'actualité dans la maison ? Entre les tentatives d'isolement dont se plaint la Fécofoot et une volonté exprimée par la partie ministérielle de voir un peu plus clair dans le maniement des fonds mis à la disposition de la Fédération, le malaise semble profond. Joue-t-on les prolongations dans une crise qui ne connaîtra pas son épilogue avant longtemps ? Espérons que non, car nos Diables rouges et les clubs dont ils sont le creuset s'impatientent de renouer enfin avec le ballon rond.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## COOPÉRATION

## Brazzaville dépêche un émissaire à Kinshasa



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou transmettant le message au président Félix Tshisekedi/DR

Porteur d'un message du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, le ministre congolais de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a été reçu dans la soirée du 29 mai par le président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Il s'est agi d'un message de renforcement des liens historiques entre les deux Congo. « *Cela renforce aussi les relations de bon voisinage entre nos deux pays ayant des frontières et des langues en commun* », a indiqué le ministre Raymond Zéphirin Mboulou au sortir de l'audience.

*Les Dépêches de Brazzaville*

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle  
**Adjoint à la direction :** Christian Balende

**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
**Chef de service RHC :** Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
**Chef de service Audit :** Arcade Bikondi, ,  
**Chef de service Comptabilité :** Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## BAD

## Le Congo accueillera les prochaines Assemblées annuelles de l'institution

Les lampions des 60es Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) se sont éteints le 30 mai à Abidjan, en Côte d'Ivoire, par la remise du drapeau de cette institution panafricaine au ministre congolais de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, qui hérite de la présidence du conseil des gouverneurs et dont le pays abritera les prochaines Assemblées en mai 2026.

Les Assemblées annuelles d'Abidjan ont été marquées par la fin du double mandat du président sortant, Akinwumi Adesina, qui a passé le témoin au Mauritanien Sidi Ould Tah, élu président de la première institution de développement du continent. Au cours de la cérémonie de clôture ponctuée par ses adieux, Akinwumi Adesina a rendu un hommage aux vice-présidents, gouverneurs et à l'ensemble des travailleurs du Groupe de la BAD pour le travail accompli pendant les dix années passées à la tête de la Banque. « *En tant que banque, nous sommes de plus en plus engagés dans la mobilisation des financements nationaux* », a-t-il déclaré.

Akinwumi Adesina a indiqué que la Banque a signé, la veille de la clôture des Assemblées annuelles, aux côtés du ministre des Finances



Remise du drapeau de la BAD au ministre Ludovic Ngatsé par Nialé Kaba/DR

**« En tant que banque, nous sommes de plus en plus engagés dans la mobilisation des financements nationaux »**

du Nigeria, la prolongation du Fonds spécial du Nigeria pour une durée de 15 ans, par le gouvernement fédéral du Nigeria.

« *Le Nigeria a généreusement et gracieusement accordé 500 millions de dollars supplémentaires au Fonds spécial du Nigeria, ce qui constitue une contribution impressionnante* », a-t-il précisé, soulignant que son successeur Sidi Ould Tah poursuivra l'excellent travail et les réalisations accomplis au cours des dix dernières années. La BAD a été créée le 4 août 1963 à Khartoum au Soudan. Son siège est à Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle vise à contribuer au développement économique et social des pays membres de la région, en mobilisant des ressources pour promouvoir les investissements dans divers secteurs.

Guy-Gervais Kitina

### LE FAIT DU JOUR

## La donne politique en RDC

Immunités levées, procès pour « haute trahison » en vue, proches collaborateurs « visés » ..., l'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, est sous les feux de l'actualité. Ces dernières semaines alors que se dessinaient la perspective de pourparlers directs entre le gouvernement de Kinshasa et les rebelles du M23/AFC installés à Goma, l'épisode Kabila vient alourdir une atmosphère déjà délétère.

Il faut rappeler que quelque temps après la prise des provinces de l'Est de la RDC (Nord-Kivu et Sud-Kivu) par les hommes de Corneille Nangaa et associés, Joseph Kabila avait été désigné comme le principal instigateur de la rébellion. Le président Félix Tshisekedi en personne déclarait ouvertement que son prédécesseur était non seulement de mêche avec les insurgés mais plus grave encore, au cœur de la tentative de déstabilisation de la RDC.

C'est dans ce contexte que la justice militaire a emboîté le pas aux déclarations présidentielles mais elle ne pouvait agir sans que l'obstacle politique constitué par les immunités dont jouissait Joseph Kabila en tant qu'ancien président de la République et sénateur à vie ne soit levé. Convoqué pour ce faire, le Sénat s'est prononcé à une écrasante majorité pour cette option, non sans étendre quasi officiellement la liste des acteurs avec lesquels le gouvernement devra soit en découdre, soit discuter.

En découdre est toujours un choix difficile. Les États ont recours à la force quand ils ont épuisé toutes les démarches de conciliation et estiment nécessaire de remettre de l'ordre. La fameuse vio-

lence légitime ne va pas sans son lot de dégâts collatéraux qui sont autant de souffrances « évitables » si, de part et d'autre, les lignes rouges n'ont pas été franchies. C'est ce à quoi l'on assiste depuis trois décennies à l'Est de la RDC, mais surtout depuis la mise en place par le M23/AFC d'une administration publique parallèle à Goma et Bukavu.

Quant à la seconde option, discuter, elle est préférable à la première. Laborieuse, elle a l'avantage de proscrire le recours aux armes et donc d'épargner des vies. Depuis trente ans, les récits en provenance de l'Est de la RDC évoquent le massacre de la population civile mais à un niveau de violence tel qu'il devrait inciter les personnalités politiques de ce pays, toutes tendances confondues, à considérer la réconciliation nationale comme l'unique moyen d'abrèger les souffrances de leurs compatriotes.

Déchu de son halo de sénateur « éternel », Joseph Kabila qui dirigea son pays pendant dix-huit ans a posé, solennel, devant les emblèmes de la RDC, pour dénoncer dans une « adresse » à la nation des décisions « hâtives » motivées par la seule volonté de nuire à sa réputation d'homme de paix. C'était le 23 mai. Il a ensuite été annoncé à Goma, le fief de la rébellion M23/AFC. Est-ce pour prendre les armes ou pour implorer le dialogue avec son successeur, le président Félix Tshisekedi, son allié à sa prise de fonction en janvier 2019 ? Dans les deux cas, la suite dépendra des intentions des parties en présence et de la façon dont elles géreront les « peurs » générées par le contexte actuel.

Légitimement établies, les autorités de Kinshasa

redoutent-elles une bravade des rebelles de Goma, tentés comme ils le déclarent, d'avancer vers la capitale du pays, siège des institutions nationales ? Dans ce cas, elles seront dans leur droit d'en assurer la stabilité par tous les moyens. Contrôlant pour leur part d'importants pans du territoire national, les M23/AFC craignent-ils d'être délogés manu-militari le moment venu et de tomber dans l'errance ? S'ils n'ont plus rien à perdre, ils joueront leur va-tout.

En réalité, une guerre totale entre les deux camps n'est pas seulement improbable, mais si elle devait se produire, elle serait un pis-aller pour la RDC et la sous-région. Quand bien même la crise dans ce pays a consumé les médiations comme elle consume les âmes innocentes depuis lors, ce que les dirigeants politiques à Kinshasa et à Goma doivent retenir est qu'il existera toujours des voies et des moyens pour faire la paix.

Si leurs égos les empêchent de se regarder en face, leurs voisins dans la sous-région sont disposés à les accompagner dans ce processus salutaire. Partageant ses frontières avec neuf autres pays, la RDC n'est certainement pas en froid avec tous. On note; d'ailleurs; que le dialogue rompu entre temps avec le Rwanda a repris sous l'égide des Etats-Unis d'Amérique. Un acteur extérieur de poids intéressé comme beaucoup d'autres (Europe, Chine, Russie, etc.) aux enjeux économiques et stratégiques d'un continent qui en apparence ne veut plus ni tutelle ni ingérence, mais qui peine à résoudre par lui-même les défis sécuritaires des temps présents. Vaste débat !

Gankama N'Siah

## ENTREPRENEURIAT

## Une convention Congo-Pnud pour le programme "Promise"

La ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama-Dian Barry, ont signé à Brazzaville une convention d'appui au programme multisectoriel intégré de soutien à l'entrepreneuriat : "Promise".

Le programme "Promise" a pour objectif de créer 50 000 entreprises d'ici à 2030, d'accompagner 500 000 femmes et de générer 150 000 emplois directs. Il s'agit en réalité d'offrir aux jeunes et aux femmes un environnement propice pour entreprendre et innover en saisissant les opportunités locales.

« Nous saluons la vision du Congo de la mise en place de ce programme intégrateur à fort impact qui allie tous les ingrédients nécessaires pour l'épanouissement d'un écosystème entrepreneurial solide », a indiqué la représentante du Pnud, Adama-Dian Barry, après la signature de la convention. Une déclaration faite en présence des ambassadeurs de la Turquie, de l'Algérie, de la Mauritanie, du Mali, du coordonnateur des Agences du système des Nations unies au Congo et du directeur général de la



Les acteurs impliqués dans le programme Promise/Adiac

Banque sino-congolaise pour l'Afrique.

#### Le gouvernement joue sa partition

Dans son mot de circonstance, la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline

Lydia Mikolo, a souligné que l'exécutif jouera pleinement sa partition pour que le programme "Promise" soit une réussite. « Le gouvernement prendra ses responsabilités. Nous mobiliserons les financements nationaux nécessaires, nous garantirons la

cohérence de l'intervention publique, nous assurerons la réédition des comptes ainsi que la visibilité stratégique de tous les partenaires contributeurs », a-t-elle fait savoir.

Dans l'exécution de ce programme qui, par ailleurs,

visé à valoriser le "Made in Congo", le Pnud, partenaire technique et financier, s'engage à assurer la transparence, la redevabilité et la qualité des résultats grâce au panier commun de financement ouvert à tous les partenaires.

**Rominique Makaya**

## FORUM HORIZON INITIATIVE ET CRÉATIVITÉ

Des innovations apportées à la 4<sup>e</sup> édition

La présidente du comité d'organisation de la 4<sup>e</sup> édition du Forum horizon initiative et créativité (FHIC) prévue du 12 au 14 juin à Impfondo, Aline France Etokabeka, au cours d'une conférence de presse animée le 29 mai à Brazzaville, a expliqué les innovations qui seront apportées lors de cette rencontre au chef-lieu du département de la Likouala.

Face aux chevaliers de la plume et du micro, Aline France Etokabeka a présenté le nouveau concept qui remplace le « Mbongui des jeunes », notamment le FHIC. La 4<sup>e</sup> édition de la FHIC se veut être une plateforme dynamique de valorisation du potentiel humain et naturel de la Likouala. Selon la présidente du comité d'organisation, ce changement de dénomination vise à formaliser le caractère inclusif de cet événement afin d'inclure toutes les catégories de la population. Ceci suite à une participation intergénérationnelle lors de l'édition précédente, tenue à Dolisie, dans le département du Niari, en mars dernier.

« Nous sommes aujourd'hui Forum horizon initiative et créativité. Ce concept sera lancé pour la première fois lors de l'édition d'Impfondo qui est en réalité la quatrième du forum Mbongui des jeunes. Tout est dit dans ce thème. Un thème que nous allons décortiquer à



Aline France Etokabeka entourée de deux membres du comité d'organisation/Adiac

travers des activités que nous allons mener pendant les trois jours à Impfondo. Il y aura des panels et d'autres activités connexes qui vont émailler la quatrième édition du FHIC », a-t-elle expliqué.

Justifiant le choix de la Likouala, elle a dit que cela s'explique par la richesse de ce département en ressources naturelles, son potentiel et ses atouts touristiques, notamment grâce aux nombreux cours d'eau et à la forêt équa-

toriale. « Concernant le choix d'Impfondo, nous nous sommes dits, après le Sud, prenons un département du Nord, notamment la Likouala. Parce que c'est un département qui est à l'extrême Nord de notre pays, difficilement accessible et beaucoup de projets de développement sont aujourd'hui orientés vers ce département pour lui permettre d'être au diapason des autres pour entrer dans la droite ligne du processus de dé-

veloppement de notre pays », a justifié Aline France Etokabeka. Outre les panels qui seront animés par des professionnels, des échanges porteront aussi sur les opportunités entrepreneuriales locales. Il y aura aussi des visites touristiques pour valoriser les atouts du département. Selon les organisateurs, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat et la participation active des communautés locales, ce forum suscitera une prise de conscience

collective et encouragera chacun à devenir acteur du développement de son territoire.

Notons que le parrain de la quatrième édition de la FHIC n'est autre que le ministre, chef d'état-major particulier du président de la République, le général de division Noël Léonard Essongo. Le ministre en charge du Contrôle d'Etat, Gilbert Mokoki, que le comité d'organisation a rencontré dans la semaine, a également manifesté sa volonté de s'impliquer et de soutenir cette initiative pour qu'elle soit une réussite dans le département de la Likouala. « Dans quelques jours, nous allons nous déployer dans la Likouala avec beaucoup de motivation et beaucoup d'honneur car ce sera pour nous également une découverte de cette partie de notre pays. Nous l'avons choisie au regard des raisons que nous avons estimées utiles », a conclu Aline France Etokabeka.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FINANCES PUBLIQUES

## Ajustement du cadre de dépenses de l'État

Un processus essentiel pour aligner les dépenses publiques sur les objectifs de développement durable, l'actualisation des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) contribue à garantir une gestion plus prévisible des ressources de l'État. Lors de l'atelier national consacré aux CDMT, lancé le 30 mai à Brazzaville, les administrateurs de la réforme ont signalé des avancées, tout en identifiant des goulets d'étranglement.

Depuis 2024, le Congo a amorcé une réforme du budget programme, incluant la modernisation du système de gestion budgétaire et la nécessité de respecter le calendrier national pour l'élaboration du budget de l'État. L'atelier consacré à l'actualisation des CDMT et des Projets annuels de performance (PAP) des ministères pilotes, en vue de l'exercice budgétaire 2026, a réuni les principaux acteurs de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques. Ces documents, alignés sur les objectifs de performance de l'action publique, devront être transmis au Parlement avant la fin du mois de juillet.

L'objectif ultime est d'améliorer la planification budgétaire, comme l'a souligné Hilaire Mavoungou, directeur de cabinet par intérim du ministre

des Finances, du Budget et du Portefeuille public. Cet atelier d'actualisation, organisé par la Banque mondiale dans le cadre du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir), visait à évaluer l'impact des CDMT et PAP de 2025, à accompagner les ministères pilotes dans la production de rapports dans les délais impartis, et à améliorer la qualité de ces documents.

Hilaire Mavoungou a encouragé les fonctionnaires de l'État et les responsables des programmes à s'approprier l'ensemble des procédures. « Conformément aux articles 9 et 10 de la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances, le gouvernement est tenu d'élaborer chaque an-



Les parties prenantes à la réforme des finances publiques/Adiac

née un Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT), basé sur des hypothèses macroéconomiques réalistes ainsi que sur les CDMT ministériels dans les limites qu'il fixe. Ces deux documents constituent des outils de

programmation budgétaire indispensables pour organiser, par le Parlement, le débat d'orientation budgétaire, avant le 1er juillet de chaque année », a-t-il précisé.

L'accompagnement de la Banque mondiale, via le Pagir, est considéré

ré comme indispensable pour la poursuite de la réforme du secteur des Finances publiques au Congo, notamment avec la phase expérimentale de transition vers la gestion du budget en mode programme.

**Fiacre Kombo**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le budget 2025 de l'UDSN s'élève à douze milliards FCFA

L'Université Denis Sassou N'Guesso (UDSN) a adopté, le 30 mai à Kintélé, à la faveur de la sixième session du comité de direction, qui a été présidée par le professeur Théophile Obenga, le budget 2025 estimé à douze milliards contre onze milliards en 2024.

« Cette année, nous proposons douze milliards parce qu'on a un nouvel établissement, l'école des mines, de l'hydraulique. Il faut équiper les laboratoires parce que nous sommes dans la recherche pédagogique. Donc il y a toute une série d'activités qui se sont ajoutées. Les orientations qui nous ont été données étaient que le budget, désormais, doit être transmis au ministère de l'Enseignement supérieur ainsi qu'au ministère des Finances », a indiqué le professeur Ange Antoine Abéna, président de l'UDSN.

Outre le budget, le comité de direction a adopté le programme d'activité 2024-2025, le budget exercice 2025, le projet de budget exercice 2026 et la politique de recherche de l'université.

Ce document qu'est la politique de recherche de l'université va orienter les thématiques de recherche et affirmer l'identité de l'université en tant qu'acteur de la recherche à part entière, renforcer ses compétences et permettre de collaborer dans un esprit de complémentarité et d'émulation, accroître l'at-



Les officiels/Adiac

tractivité pour les chercheurs, enseignants-chercheurs et les partenaires.

La politique de coopération de l'UDSN, les règlements intérieurs des résidences universitaires ainsi que le règlement intérieur de l'école des mines, de l'hydraulique et de l'énergie, la charte des masters, les documents relatifs à la politique qualité de l'université ont été aussi adoptés par les membres du comité de direction.

D'autres documents importants ont été aussi approuvés, notamment le projet de décision portant création, organisation et fonctionnement de la cellule d'assurance qualité, la politique de coopération interuniversitaire, l'auto-évaluation de l'université,

le programme de formation en architecture, des maquettes des diplômes de licence et de master ainsi que le rapport synthèse des activités du premier semestre de l'année universitaire 2024-2025. « Nous allons mettre en place l'assurance qualité de l'université qui va accompagner sa gouvernance. Parce que dans l'enseignement supérieur, aujourd'hui, on exige que nous travaillions selon les normes », a signifié le président de l'UDSN.

L'assurance qualité est une partie de la gestion de la qualité visant à garantir le respect des exigences de qualité. La confiance qu'elle procure est double : en interne, pour la direction, et en externe, pour les clients, les

agences gouvernementales, les régulateurs, les certificateurs et les tiers.

Le professeur Théophile Obenga en sa qualité de président du comité de direction de l'UDSN s'est félicité de la constance des administrateurs et surtout dans la clairvoyance d'analyse : « Nous sommes aujourd'hui au niveau de la maîtrise, donc on a fait les licences de promotion et bientôt la promotion de la maîtrise, ce qui signifie qu'en quelque temps et avec de faibles moyens, les enseignants, administrateurs de l'université et les étudiants, bien entendu, ont fourni des efforts considérables dignes d'éloges pour faire avancer cette structure universitaire.

Et nous sommes satisfaits aujourd'hui de faire la maîtrise qui est un diplôme très difficile entre la licence et le doctorat, un diplôme de réflexion, de recherche ».

Actuellement l'UDSN a plusieurs partenariats, entre autres, avec la France, l'Italie, la Russie, la Chine, les pays du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur et bien d'autres pays.

Face à ces coopérations, le professeur Théophile Obenga a suggéré : « les étudiants jeunes congolais qui sont très brillants, qui au plan international réussissent aux concours, notamment le concours d'architecture qui a eu lieu tout récemment, ont beaucoup d'exploits dans l'énergie, etc. Donc vraiment, il y a des cerveaux jeunes au Congo, il faut simplement les encadrer, leur donner l'opportunité de se former pour qu'ils servent de plus en plus le Congo, l'Afrique centrale, l'Afrique tout entière et pourquoi pas apporter aussi leur contribution à l'humanité ».

**Fortuné Ibara**

## MOIS DE L'EUROPE

# Le partenariat UE-Congo salué par tous

La célébration du mois de l'Europe à Pointe-Noire, du 26 au 28 mai, a donné lieu à l'organisation de plusieurs activités visant à mettre en lumière et raffermir le partenariat fécond équipe Europe-Congo à travers des échanges, projets et programmes mutuellement bénéfiques pour tous.

La table-ronde qui a réuni le 27 mai les membres de l'équipe Europe de la ville océane, les représentants de la société civile, le secteur privé et les acteurs culturels sur le thème « Le partenariat Union européenne (UE)-Congo et la présence de l'équipe Europe à Pointe-Noire » a été un moment important qui a permis au public de comprendre et d'en saisir les enjeux de cette collaboration qui dure depuis près de 60 ans.

En quoi consiste le partenariat UE-Congo ? Quels en sont les principaux acteurs ? De quelle manière se matérialise ce partenariat à Pointe-Noire ? « *Le partenariat entre l'UE et le Congo est dynamique dans beaucoup de secteurs. De nombreux projets y sont menés par des partenaires congolais mais financés avec l'appui des différents pays de l'UE. Quelques secteurs prioritaires ont été retenus en concertation avec le gouvernement de la République du Congo, à savoir la diversification de l'économie avec des financements importants pour accompagner le développement des secteurs porteurs de l'économie qui nécessitent d'être appuyés. Le partenariat est aussi présent dans le secteur de l'environnement avec la protection des forêts qui bénéficie aussi d'importants fonds de l'UE. La France et plusieurs autres pays européens se sont engagés pour accompagner le Congo dans ses efforts dans ce secteur. Le troisième axe de cette coopération est l'appui à la société civile qui concerne à la fois des acteurs qui sont dans les secteurs sociaux mais aussi ceux qui travaillent avec le gou-*



La tribune lors de la table ronde UE-Congo à Pointe-Noire/Adiac

vernement qui bénéficient donc de l'appui dans la formation, le financement des projets et activités. Ce partenariat qui dure depuis 60 ans va se poursuivre et nous allons continuer à coopérer ensemble », a dit Torben Nilsson, chef de délégation adjoint de l'UE en République du Congo.

Pour Hervé Morice, vice-consul général de France à Pointe-Noire, le partenariat entre l'UE et le Congo est palpable à Pointe-Noire. La ville océane et son importante activité économique en tire le bénéfice de cette collaboration par le biais des projets et programmes menés ici par le gouvernement et aussi ceux qui sont déployés par la société civile et le secteur privé. Nous travaillons en étroite collaboration avec les consulats honoraires présents dans la ville. Le port autonome de Pointe-Noire dont de nombreuses infrastructures accompagnent son développement et sa modernisation bénéficie du financement de l'Agence française de développement mais aussi de

l'UE.

Grâce à l'appui de l'équipe Europe, la Chambre consulaire de Pointe-Noire a mis en place le programme Liziba, qui est une plateforme destinée aux PME pour leur permettre d'avoir en temps réel l'information économique mais aussi de pouvoir saisir les opportunités offertes à elles, s'est réjoui Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire. La représentante de l'IECD a reconnu aussi l'apport considérable de l'UE qui appuie les modules de formations à l'endroit des jeunes menés par sa structure professionnelles au CEFA Industrielle, au centre

## Don-Bosco et au centre Padre Morano.

Pierre Claver Mabilia, opérateur culturel et directeur de l'espace culturel Yaro, a manifesté aussi sa satisfaction d'avoir bénéficié des financements de l'UE qui ont permis la mise en execution du projet programme Tudumukaanu (Prenons l'envol) mis en œuvre

par sa structure et qui a été bénéfique à près de quatorze structures culturelles de Pointe-Noire et quarante-sept professionnels à travers des sessions de renforcement des capacités en administration et management culturel. L'organisation des structures culturelles en véritables entreprises culturelles dynamiques et pérennes, la professionnalisation des artistes ont été les principaux axes de formation tout au long du programme. Arles Ntonta, directeur du Samu Social Pointe-Noire, a de son côté aussi loué l'apport de l'équipe Europe qui permet d'appuyer cette structure chargée des enfants vivant en situation de rues.

Créé il y a près de 30 ans, le programme Erasmus + de l'UE a été mis en place pour soutenir l'éducation, la formation des jeunes et le sport. A travers le thème « Etudier en Europe : opportunités de mobilité et de bourses dans le cadre du programme européen Erasmus » des jeunes congolais sont venus s'informer sur ce programme qui

s'appuie sur le financement des programmes, projets et bourses. Il favorise aussi les coopérations intra-européennes et internationales « *Erasmus offre des possibilités d'enseignement supérieur en tant qu'individu provenant d'un pays hors UE. Il accorde des bourses pour la mobilité internationale de crédits, études à court terme en Europe qui seront reconnues pour le diplôme dans le pays d'origine, possibilité de mobilité personnel. Masters conjoints Erasmus Mundus + Bourses est un programme complet au niveau master avec une période de mobilité dans deux universités ou plus* », a précisé Azaad Manté, communicatrice à la délégation de l'UE s'adressant aux étudiants potentiels bénéficiaires du programme. Et de conclure : « *La volonté, l'engagement et la détermination sont les qualités qui doivent guider les futurs bénéficiaires s'ils veulent devenir des érasmiens plus tard* ».

**Hervé Brice Mampouya**

## BURKINA FASO/ ETATS-UNIS

# Un émissaire de Donald Trump à Ouagadougou

Dépêché par Trump II, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Afrique de l'Ouest a effectué une visite dans la capitale burkinabè.

Will Stevens a été reçu par le chef de la diplomatie burkinabè. L'émissaire était venu renouveler la volonté de Washington à reconstruire une coopération solide avec le Burkina Faso. « *Je viens aujourd'hui avec un message du président Donald Trump, qui est de travailler ensemble pour construire une relation pragmatique basée sur le respect mutuel et le respect de la souveraineté de chaque pays ; on peut collaborer mutuellement, travailler ensemble pour faire face aux défis et améliorer nos relations* », a-t-il déclaré. Il s'est agi

d'explorer différents domaines et opportunités de coopération pour consolider les relations entre les deux partenaires, avec plusieurs perspectives de coopération, notamment le renforcement des relations commerciales et la coopération sur le plan sécuritaire. Le ministre Karamoko Jean Marie Traoré a salué la démarche du président américain, « *qui a compris la nécessité d'envoyer un émissaire sur le terrain pour avoir les informations de première main* ». Il a également donné des clarifications sur la vision et les principes qui guident désor-

mais l'Etat burkinabè dans ses relations de coopération, soutenant que les autorités burkinabè sont engagées à tisser des partenariats stratégiques qui permettent de bâtir une nation souveraine. « *En tant que Burkinabè, en tant que Sahéliens et en tant qu'Africains, nous voulons le respect mutuel, le respect de notre souveraineté* », a-t-il souligné.

« *L'Afrique est un continent comme les autres et les Africains sont des êtres humains comme les autres ; nous voulons un changement de regard et de lecture, que l'on se comprenne, que l'on évite les discours frustrants, et bâtir nos relations sur un principe égalitaire* », a-t-il précisé, tout en saluant l'administration Trump II qui « *commence*

à comprendre cette vision ». Sur la question sécuritaire, Karamoko Jean Marie Traoré dit regretter que dans ce contexte, certains pays dont les Etats-Unis, sur la base de principes et refusant les réalités du terrain, empêchent les pays qui souffrent du terrorisme d'acquérir du matériel et des équipements de guerre. En réaction, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain a promis de s'investir personnellement pour débloquer la situation, et permettre que la lutte contre le terrorisme et son financement connaisse des avancées significatives dans la sous-région. Face aux propos du général Michael Langley d'Africom, qui ont suscité de vives réactions à travers le monde, l'émissaire américain a laissé entendre qu'il est là

« *pour un message positif, pour rétablir la confiance mutuelle, et impulser une nouvelle dynamique de coopération entre Ouagadougou et Washington* ».

Le 3 avril, le général Michael Langley, commandant de l'US Africom, a accusé le capitaine Ibrahim Traoré d'utiliser les réserves d'or du Burkina Faso à des fins de « *protection personnelle au détriment du bien-être de son peuple* ». Des propos qui ont valu une protestation du gouvernement burkinabè, y voyant une ingérence, « *une tentative flagrante de porter atteinte à la souveraineté du Burkina Faso avec une intention inavouée de contrôle de ses ressources naturelles* ».

**Noël Ndong**

## PORTRAIT

## Sidi Ould Tah, un économiste expérimenté et discret à la tête de la BAD

Elu en trois tours avec un score triomphal parmi les pays africains, l'économiste Sidi Ould Tah est devenu, le 29 mai, le premier Mauritanien à prendre la tête de la Banque africaine de développement (BAD), où il comptera sur son expérience internationale face aux défis qui attendent l'institution.

Dernier candidat à s'être déclaré, Sidi Ould Tah, 60 ans, a mené une campagne éclair pendant laquelle il a mis en avant ses dix années à la tête d'une autre institution multilatérale : la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea). Il revendique avoir transformé la Badea, d'une institution « inconnue des agences de notation » à une des institutions de développement la mieux notée sur l'Afrique.

« J'ai prouvé mon style de leadership transformateur qui a élevé la banque au rang d'acteur de premier plan dans le paysage du développement africain », assurait-il dans sa déclaration de candidature à la BAD. Homme discret qui parle peu, son style tranchera assurément avec celui de son prédécesseur, le flamboyant Akinwumi Adesina. Son programme s'appuie sur quatre points cardinaux : renforcer les institutions financières régionales, affirmer l'indépendance financière de l'Afrique sur les marchés mondiaux, utiliser la dynamique démographique comme levier de dévelop-

pement et construire des infrastructures résilientes face au changement climatique. Et dans son entourage on plaide pour sa capacité à reproduire ses réussites à la Badea au niveau d'une institution plus grande comme la BAD. « La BAD doit abandonner les modèles bureaucratiques traditionnels pour une approche plus fluide et axée sur les résultats », prône le nouveau président.

**Légitimité africaine**

Cet ancien ministre de l'Économie en Mauritanie (2008-2015) plaide pour « rompre avec les approches du passé » dans un monde où les « défis et opportunités de l'Afrique ont pris une nouvelle dimension ». Polyglotte, il maîtrise aussi bien le français que l'anglais, l'arabe ou même le wolof parlé dans plusieurs pays Ouest-africains.

Il a réussi le tour de force de réunir derrière sa candidature des soutiens diplomatiquement hétéroclites, des pays sahéliens comme le Mali jusqu'à la France. Son score, plus de 72%, chez les votants africains lui assure une légitimité continentale à ce poste prestigieux. Son



Le nouveau président de la BAD/DR

**«La BAD doit abandonner les modèles bureaucratiques traditionnels pour une approche plus fluide et axée sur les résultats»**

entourage affirmait avant le premier tour dans toutes les régions du continent.

Face au désengagement américain - l'administration Trump va suspendre 500 millions de dollars d'aide au fonds de la BAD -, Sidi Ould Tah plaide pour attirer d'autres financiers, comme les pays du Golfe qu'il a bien connus à la Badea.

Sur les questions environnementales, dans un continent qui subit de plein fouet les effets du changement climatique, il compte valoriser les ressources naturelles pour aller vers une « transition énergétique viable, conciliant impératifs économiques et environnementaux ». « Bien que l'Afrique soit un contributeur minimal aux émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, elle subit de plein fouet les effets du changement climatique.

Il est donc impératif d'intégrer des pratiques durables et d'exploiter les énergies renouvelables dans les projets de développement », explique-t-il.

Sidi Ould Tah est titulaire d'une maîtrise en économie de l'université de Nouakchott et d'un doctorat de l'université de Nice, en France.

AFP

## SANTÉ MATERNELLE

## Une femme meurt de grossesse ou d'accouchement toutes les deux minutes

Bien que la mortalité ait baissé ces vingt dernières années, une femme meurt dans le monde toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, selon les Nations unies.

Les derniers chiffres montrent une légère baisse de la mortalité, mais elle reste très importante. En 2020, 290 000 femmes sont décédées d'hémorragies graves, d'hypertension artérielle, d'infections liées à la grossesse, à l'accouchement ou à des avortements à risque, contre 309 000 en 2016. Le rapport met en évidence des « régressions alarmantes » pour la santé des femmes ces dernières années, et un « revers majeur » dans plusieurs régions du monde. Certaines sont plus touchées que d'autres. En 2020, 70% des décès maternels ont eu lieu en Afrique subsaharienne.

Dans neuf pays affectés par de graves crises humanitaires, les taux sont doublés par rapport à la moyenne mondiale d'environ 230 décès pour 100 000 accouchements.

**Trois facteurs majeurs : manque de soignants, de matériel et de suivi**

La mortalité maternelle s'explique par le manque de soins, de matériel médical et de personnel. Environ 900 000 postes de sage-femmes font défaut, estime le rapport. À cause des inégalités financières, d'éducation, ou raciales et ethniques, le suivi médical est défectueux dans bon

nombre de pays : « près d'un tiers des femmes a moins de la moitié de huit contrôles prénatals ou ne reçoit pas les soins requis après l'accouchement », alerte le rapport. La directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la population, Dr Natalia Kanem, a déclaré qu'« il est inacceptable que tant de femmes continuent de mourir inutilement pendant la grossesse et l'accouchement ».

Alarmées par ces données, les Nations unies invitent les États à mettre en place des actions pour viser un objectif de moins de 70 décès pour 100 000 accouchements d'ici à 2030.

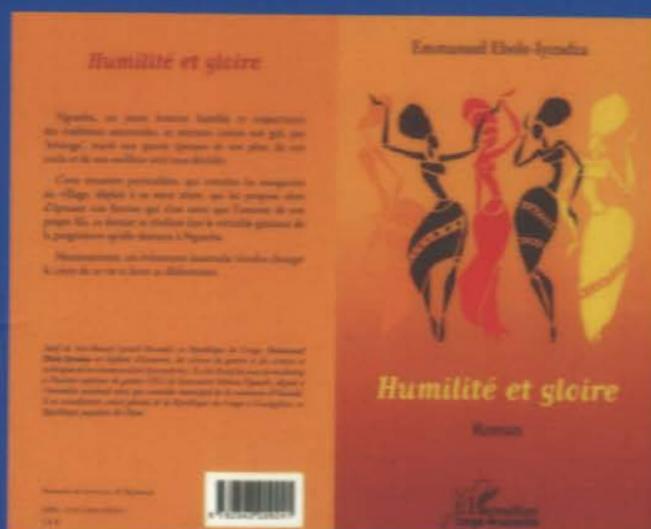
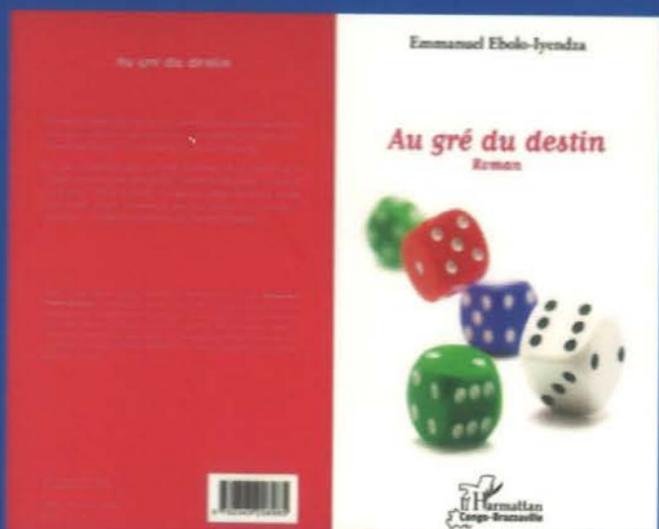
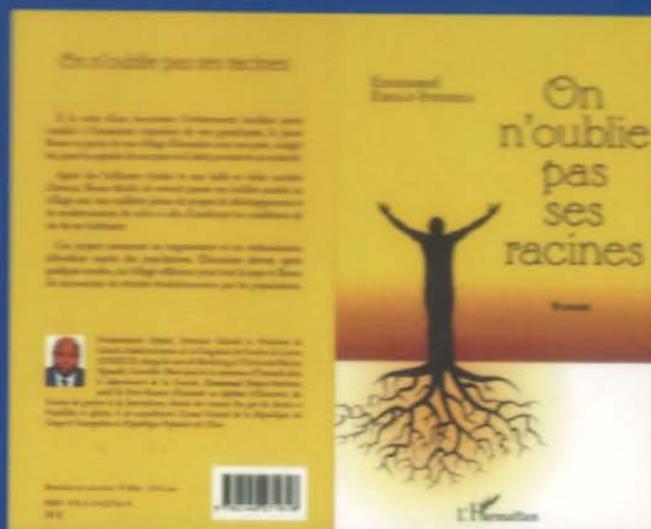
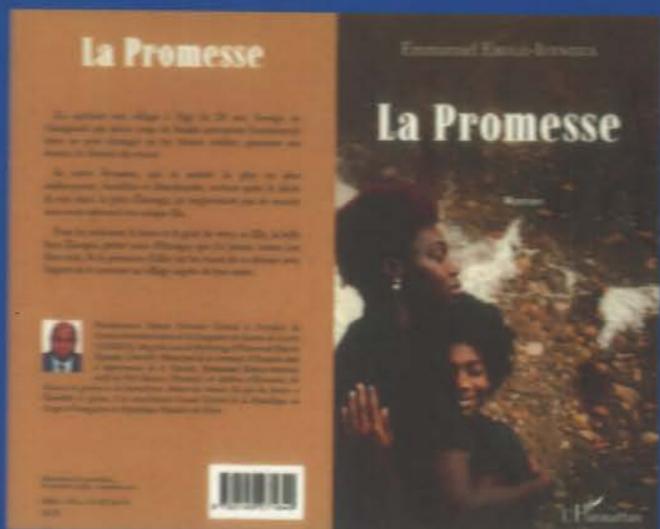
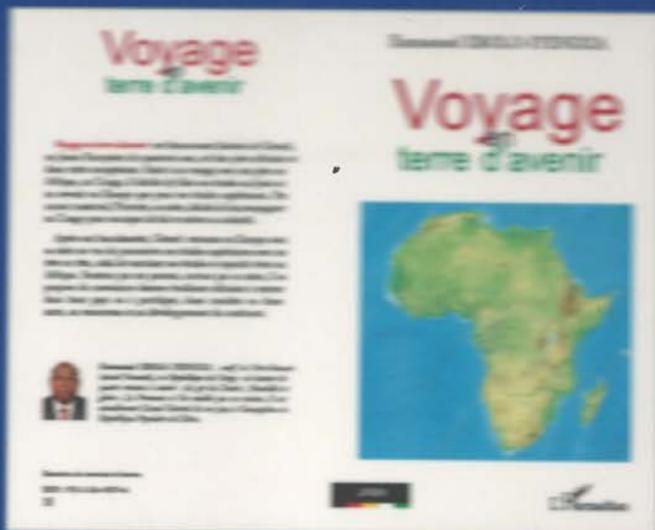
Noël Ndong



# Les Romans d'Emmanuel Ebolo Iyendza

Contact:

L'Harmattan Congo  
Tél: 055713723

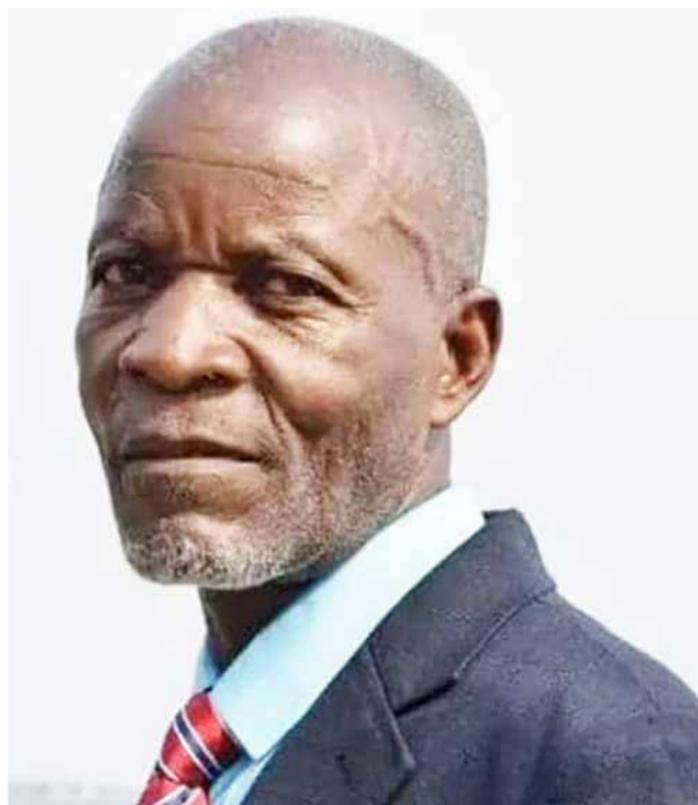


## NÉCROLOGIE

Cyriaque Brice Zoba, le lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale Adelin Matouridi et famille ; Pélagie Nicole Diafouka Mampouya et enfants annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et père Mesmin Degonzague Matouritidi, survenu le 23 mai à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°38, rue Loudima à Moundali. La date et le lieu de l'inhumation seront fixés ultérieurement.



Groupe vocal «Les Anges», au centre Mesmin Degonzague Matouridi



## MÉCANISME DE L'ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

## Les signataires réaffirment leur engagement en faveur de la paix

Le 12<sup>e</sup> sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région des Grands Lacs, tenu le 28 mai à Entebbe, en Ouganda, a débouché sur plusieurs décisions dont l'élection, pour un mandat de deux ans, du président ougandais, Yoweri Kaguta Museveni, à la tête de cette institution, ainsi que des appels au retour au calme dans l'Est de la RDC où des affrontements opposent les forces gouvernementales aux rebelles du M23.

Le président ougandais a succédé à son homologue burundais, Evariste Ndayishimiye. La République du Congo a été représentée à la rencontre de haut niveau d'Entebbe par le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, dont la participation souligne la disponibilité et l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso à œuvrer inlassablement pour le rétablissement de la paix en RDC et dans la région. En effet, il a réaffirmé l'engagement régional du Congo pour la paix en faveur de la résolution de la crise qui frappe l'Est de la RDC depuis des décennies.

Le sommet d'Entebbe est intervenu dans un climat géopolitique complexe. Car, l'Est de la RDC reste en proie à des conflits armés, avec des violences attribuées à divers groupes, dont le M23 et les Forces démocratiques alliées. Les tensions entre la RDC et le Rwanda sont exacerbées par l'absence de dialogue direct avec le M23. Le président Yoweri Kaguta Museveni, qui avait passé le témoin à la tête du Mécanisme régional à Félix Tshisekedi en 2022, a appelé à un dialogue inclusif pour résoudre les crises internes de la RDC.

A l'ouverture des travaux, il a rappelé l'importance d'une coopération régionale renforcée pour surmonter les défis sécuritaires et économiques. Yoweri Museveni a également souligné la responsa-

bilité collective de tous ceux qui sont impliqués dans les processus de paix tout en appelant à une ingérence étrangère limitée dans la région. « *Nous savons quel est le problème et qu'il peut être résolu, mais nous devons faire preuve de volonté politique et les étrangers devraient limiter leur implication, car ce sont eux qui, par inadvertance, enhardissent l'erreur. Ceux qui commettent ces erreurs pensent alors que nous ne nous soucions pas de ces groupes internes, nous ne nous soucions pas de la région. Ce qui compte, c'est notre soutien* », a-t-il déclaré, rendant hommage à son prédécesseur pour le travail réalisé durant son mandat.

#### Préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays voisins

Cette rencontre de haut niveau a également mis en lumière des enjeux économiques, notamment l'intégration régionale et les projets d'infrastructures transfrontalières. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la région ont appelé les pays membres ayant ratifié le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe à respecter leurs engagements. Ils ont, en effet, insisté sur l'importance de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale des nations voisines. Les participants



Une vue des participants à la réunion DR

ont, entre autres, validé le projet de plan de Revitalisation de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région. Ils ont, par ailleurs, salué les initiatives de paix en cours pour le retour de la paix dans l'Est de la RDC.

Ils ont également souligné l'importance d'assurer la coordination des efforts diplomatiques internationaux en soutien à ceux entrepris par le médiateur désigné par l'Union africaine et le Groupe de facilitateurs CAE-SADC, en s'appuyant sur les progrès réalisés dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi. « *Nous saluons les efforts de paix facilités par l'Etat du Qatar et les Etats-Unis d'Amé-*

*rique, ainsi que la signature d'une déclaration conjointe par le gouvernement de la RDC et le M23, le 23 avril 2025, à Kinshasa et Goma, en RDC respectivement, ainsi que la signature d'une Déclaration de principes entre la RDC et le Rwanda à Washington D.C., le 25 avril 2025 ; exhortons tous les partenaires à soutenir ces initiatives et la mise en œuvre des décisions convenues, le cas échéant* », ont-ils poursuivi. Les pays signataires et les participants ont, enfin, rappelé la nécessité de mettre fin à l'impunité et à l'exploitation illicite des ressources naturelles au niveau de la région. Notons que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

pour la RDC et la région avait été signé le 24 février 2013 par onze pays avant d'être rejoints par le Kenya et le Soudan, le 31 janvier 2014. Un accord qui définit dans les grandes lignes les principales mesures nationales, régionales et internationales requises pour consolider la paix et la sécurité dans l'Est de la RDC et promouvoir la coopération entre les gouvernements des pays de la région. Suscitant l'espoir des lendemains meilleurs après des décennies de conflits, d'instabilité, d'exploitation et de souffrance dans la partie orientale de la RDC, sa mise en œuvre effective a toujours été un problème depuis douze ans.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉSOLUTION PACIFIQUE DES DIFFÉRENDS

## Le Congo, membre fondateur de l'Organisation internationale de la médiation

## Parmi les États contractants, la République du Congo a pris part à l'acte constitutif de la Convention pour la création de l'Organisation internationale pour la médiation.

Cette cérémonie solennelle de signature de l'acte constitutif de la Convention portant création de l'Organisation internationale de la médiation (IOMed) s'est déroulée le vendredi 30 mai à Hong Kong, au Japon. La République du Congo y était représentée par une délégation congolaise conduite par l'ambassadeur Guy Nestor Itoua, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, et comprenant le secrétaire général adjoint, chef de département des affaires multilatérales et de la francophonie, l'ambassadeur Paul Maloukou.

Pour cette présente convention, les États contractants ont reconnu l'importance de la médiation pour la promotion de la paix, du développement, des relations amicales et de la coopération entre les États. Ils ont été guidés par les objectifs et principes consacrés par la Charte des Nations unies. Ils ont reconnu également le besoin de flexibilité dans le règlement des litiges in-



Photo de groupe des membres de États contractants à l'issue de la signature de la Convention à Tokyo, Japon DR

ternationaux, les avantages significatifs de la médiation, ainsi que le recours s'y rapportant de plus en plus fréquent dans la pratique. De ce fait, ils ont considéré la nécessité pour la communauté internationale de créer une organisation intergouvernementale permanente de règlement des litiges internationaux par la médiation.

Les États contractants ont retenu la Déclaration conjointe relative à la création d'une organisation internationale pour la médiation, celle-ci lui servant, pour ce faire, de fondement initial, bien convaincus que la création de l'IOMed favorisera le règlement pacifique et amiable des litiges internationaux et contribuera à bâtir des relations

internationales harmonieuses. Ils sont également convaincus du fait que la création de l'Organisation internationale pour la médiation permettra de faire progresser et de promouvoir le recours à la médiation, constituant de surcroît un complément utile aux mécanismes internationaux existants de règlement des litiges.

Enfin, ils ont réitéré qu'aucun État contractant ne sera considéré, du seul fait de la ratification, de l'acceptation, de l'approbation et de l'adhésion à la présente Convention et sans son consentement, comme ayant l'obligation de soumettre un différend particulier à la médiation.

Marie Alfred Ngoma

## INFRASTRUCTURES AU NORD-KIVU

## Le gouverneur militaire assuré de l'accompagnement du ministre des ITP

En dépit de la situation sécuritaire préoccupante dans la partie Est du pays, notamment au Nord-Kivu, le gouverneur militaire, le général-major Evariste Somo tient à travailler à tout prix pour le bien-être de la population de sa province en proie à la guerre imposée au pays par les rebelles du M23 soutenus par l'armée rwandaise.

Soucieux de la réhabilitation des infrastructures de sa province, le général-major Evariste Somo a fait part de sa préoccupation au ministre d'Etat des Infrastructures et Travaux publics (ITP), Alexis Gisaro, au cours d'une audience qu'il lui a accordée. Accompagné du député national Patrick Munyomo, il a axé l'échange avec son interlocuteur sur la problématique des infrastructures dans la province du Nord-Kivu. Au sortir de ce rendez-vous, le député national Patrick Munyomo, face à la presse, a indiqué que cette rencontre valait son pesant d'or afin de plaider pour les infrastructures en état de délabrement et les projets inachevés. « Il était question de venir plaider. Il y a des ponts qui ont cédé, des routes inachevées. Vous connaissez le projet de l'aéroport de Mavivi et pour la province, on doit l'achever. Ce qui est important, le ministre d'Etat nous a assurés son accompagnement. Nous sortons satisfaits et nous croyons que cette collaboration va continuer pour l'intérêt de la province », a-t-il indiqué.

**Blandine Lusimana**



Le ministre Alexis Gisaro recevant le gouverneur militaire du Nord-Kivu/DR

## SANTÉ

## Les associations féminines s'imprègnent des avantages de la vaccination

Dans le cadre des activités marquant la Semaine africaine de vaccination (SAV) placée sur le thème « La vaccination pour tous est humainement possible, le ministère de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, par le biais du Programme élargi de vaccination (PEV), poursuit sa campagne de sensibilisation et de plaidoyer auprès de différentes parties prenantes en faveur de la vaccination des enfants.

Après avoir sensibilisé les professionnels des médias, membres du Réseau des Journalistes amis de l'enfant (RJAE) et après avoir mené un plaidoyer auprès des membres du Réseau des parlementaires congolais amis de la vaccination, le PEV a ciblé cette fois-ci les associations féminines pour susciter leur appropriation des activités de la vaccination. C'est ainsi qu'il a organisé au siège du dépôt moderne de stockage des vaccins à Kinkole une journée d'information sur les avantages de la vaccination à leur intention.

Saluée par les participantes, cette journée leur a offert l'occasion de vider toutes leurs préoccupations sur la vaccination. Des thématiques importantes ont été exposées, notamment les attentes du PEV, le calendrier vaccinal de l'enfant et de la femme enceinte, le fonctionnement du PEV, les buts et les bénéfices de la vaccination par Clémentine Kalumba. Le chef de division par intérim en charge de la logistique au dépôt moderne de stockage de vaccins de Kinkole, M. Jelly, a fait la présentation de cette structure, tandis que les attentes du PEV à l'endroit des associations féminines ont été présentées par le Dr Sifa Kakozi, chargée de communication de l'OMS.

Pour Clémentine Kalumba du département communication/PEV, la vaccination demeure une stratégie efficace de lutte contre plusieurs maladies infantiles. Grâce à elle, le pays a rea-

lisé des performances inouïes en dépit de la persistance de quelques défis. Elle offre donc plusieurs avantages en termes de gratuité et d'accessibilité, de réduction des coûts des soins de santé, de protection communautaire, d'efficacité, de simplicité et de sécurité. « La vaccination prévient les maladies. Ce qui évite aux familles d'avoir à payer pour les traitements souvent coûteux et permet aux parents de ne pas prendre congé pour s'occuper d'un enfant malade », a-t-elle fait savoir.

Pour sa part, le Dr Sifa Kakozi a mis en exergue l'intérêt de travailler avec les associations féminines. Les femmes des mouvements associatifs, a-t-elle reconnu, constituent

un canal important dans la sensibilisation parce qu'elles sont toujours proches de la communauté. Pour ce faire, leur apport dans la réussite des activités de vaccination n'est pas à négliger. « Les femmes ont un lien de confiance établi avec les mères, les familles et les leaders communautaires. Ce qui est crucial pour la diffusion des informations sanitaires sensibles. Les réseaux formels et informels des femmes leur permettent d'atteindre les populations les plus marginalisées et difficiles d'accès là où les structures formelles de santé peuvent échouer », a-t-elle fait remarquer.

Elle a souligné qu'au delà de la sensibilisation, les associations féminines peuvent aussi intervenir dans la mobilisation et le

plaidoyer. « Elles peuvent plaider auprès des autorités sanitaires et décideurs politiques pour mobiliser des fonds en faveur de la vaccination, pour un programme de vaccination adapté aux besoins des femmes et de leurs familles », a-t-elle déclaré. Pour elle, il serait aussi bénéfique que les associations féminines prennent part aux activités de planification, de mise en oeuvre et de suivi de la vaccination et de la santé communautaire.

#### Le respect de calendrier vaccinal

Clémentine Kalumba a insisté sur le respect du calendrier vaccinal aussi bien pour l'enfant que pour la femme enceinte. En outre, a-t-elle martelé, la vaccination est gratuite et les vaccins

sont disponibles dans toutes les structures de santé qui assurent cette opération de routine. Toutefois, elle a indiqué que pour que la vaccination soit efficace, les parents doivent respecter les doses et les périodes prévues par le calendrier. « Pour protéger les enfants contre les maladies à prévention vaccinale, il faut respecter les doses et les intervalles tel qu'exige le calendrier vaccinal. Lorsque l'enfant est vacciné plusieurs fois, il renforce son immunité. En cas d'épidémies, il ne développera pas les formes graves de la maladie », a souligné Clémentine Kalumba.

Elle a ajouté que le calendrier vaccinal de l'enfant prévoit neuf passages en routine avec des vaccins différents qu'il devra recevoir à la naissance, à un mois et demi, à deux mois et demi, à trois mois et demi, à six mois, sept mois, huit mois, neuf mois et enfin à quinze mois. Pour la femme enceinte, il est normalement prévu cinq passages au cours desquels elle recevra aussi de différents vaccins prévus par le calendrier vaccinal dont le vaccin contre la covid-19.

Au terme de cette journée d'information, une visite guidée dans les installations du dépôt moderne de stockage des vaccins a permis aux femmes de comprendre le fonctionnement de cet imposant bâtiment construit grâce au financement de Gavi et de l'Unicef et inauguré depuis 2018.

**Blandine Lusimana**



Des participantes à la journée d'information/DR

## LE COIN DES ADOLESCENTES

## Un nouvel espace d'écoute et d'émancipation

Le lancement officiel du Coin des adolescentes s'est tenu le 30 mai à Brazzaville dans l'enceinte de la Maison russe. L'initiative, portée par Women center de Mondésire Ikando et quelques partenaires, a rassemblé élèves, parents, éducateurs et diverses personnalités autour d'un objectif commun : offrir aux adolescentes un espace sûr, formateur et valorisant.

Pensé comme une réponse concrète aux nombreux défis auxquels font face les jeunes filles dans la société congolaise, le Coin des adolescentes se veut un lieu d'encadrement, de formation et de dialogue. Il entend accompagner les adolescentes dans leur développement personnel, les aider à affirmer leur valeur et leur permettre de jouer leur rôle dans la société.

L'éducation des filles est complexe : elle va au-delà de l'école. Il faut entre autres les encourager, les écouter, les former à devenir autonomes. « Ce Coin, c'est un pas dans la bonne direction », en pense Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe et marraine de l'événement. Avant d'ajouter : « Pensez toujours à vous éduquer, à gagner des compétences, car rien n'est impossible quand on est compétent ».

Le thème de la cérémonie, « Les ados face aux défis de la société », a donné lieu à des échanges riches et sans tabous autour d'un panel réunissant quatre intervenants, à savoir Maria Fakhruddinova, Messilah Nzoussi, journaliste à Télé Congo, Jules Ntumba, représentant de DKT Congo et Victorine Mounjali, directrice exécutive de l'association SOS femmes du Congo. Les discus-

sions ont abordé de front les enjeux de l'éducation sexuelle, la pression des réseaux sociaux, les grossesses précoces, le VIH et le regard souvent stigmatisant porté sur les jeunes filles mères.

Messilah Nzoussi, désignée ambassadrice du Coin des adolescentes à l'issue de la cérémonie, n'a pas mâché ses mots. « Les réseaux sociaux influencent énormément les adolescentes. Sans orientation, elles peuvent se perdre. Cet espace, c'est justement pour leur montrer qu'on peut réussir par l'éducation, par le travail, sans céder à la facilité ».

Eunice Eleyathe, 17 ans, élève en classe de première scientifique, a quant à elle exprimé le ressenti de ses camarades. « Nous faisons face à la puberté, à la pression sociale, aux réseaux... et souvent seuls. Nous avons besoin de vous, parents, éducateurs, pour affronter cela. Merci à Mme Ikando et à toute son équipe pour ce centre qui va nous aider à comprendre, à grandir, à rêver ».

L'ouverture du Coin des adolescentes marque une belle avancée dans la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes filles



à Brazzaville. Plus qu'un simple lieu, c'est un refuge éducatif, un catalyseur d'ambition, un levier d'égalité. En effet, Pour Mondésire Ikando, initiatrice du projet, les ados sont des femmes cadres en devenir. « En termes de vision, nous voulons donc les former, aussi les accompagner jusqu'à 18 ans, pour qu'elles

deviennent des adultes responsables et porteuses de projets, des femmes inspirantes, engagées pour un changement social. En termes d'activités, nous aurons des ateliers, formations, des séances d'orientation et de conseils, des concours, mais aussi des excursions et temps de quiz », a-t-elle déclaré. En tant qu'ambassadrice, Messilah Nzoussi a promis de bien jouer sa partition, car pour elle, « être une fille ne doit jamais être un handicap. Vous êtes les femmes compétentes de demain. Croyez en vous, formez-vous, imposez-vous par le travail bien fait ».

Merveille Jessica Atipo

5<sup>e</sup> ÉDITION DE LA TRAVERSÉE DU MAYOMBE

## Près de 271 marcheurs prendront le départ

La 5<sup>e</sup> édition de la Traversée du Mayombe, qui va se courir du 7 au 13 juin, mobilisera près de 271 participants, a annoncé Rodrigue Dinga Mbomi, président de l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC), le 30 mai, à la presse.

Une augmentation à la hausse par rapport aux quatre dernières éditions témoigne de l'adhésion de la population au projet dont le vrai sujet concerne la santé de la population et la lutte contre le diabète. « Nous avons comptabilisé près de 271 marcheurs inscrits. C'est une belle progression quand on constate qu'en 2021, sur la ligne de départ, on avait que 12 participants », a-t-il révélé, précisant que l'association prépare cet événement avec beaucoup d'énergie et plaisir car il y a beaucoup d'attente au cours de ce projet. Le parcours n'a en effet pas changé. La première étape se déroulera de Malélé à Mvouti. S'enchaîneront Mvouti-Dolisie, Dolisie-Nkayi, Madingou-Loutété, Loutété-Ignié et Ignié-Brazzaville. La Traversée du Mayombe est un arbre qui cache la forêt. Grâce à l'appui de nouveaux partenaires, un accent plus fort sera encore mis



Rodrigue Dinga Mbomi faisant le point des préparatifs d'Adiac sur la santé et sur le diabète à travers l'organisation d'une vé-

la population à chaque ville traversée. Le défi à relever pour les organisateurs consiste à dépister 5500 personnes.

« Nous avons eu à rencontrer les maires de Dolisie, Nkayi, Madingou et Ignié. Ce sont les territoires dans lesquels les marcheurs vont nous accompagner sur le parcours », a fait savoir le président de l'association MCPLC.

Dans le cadre de l'orientation de dépistage, MCPLC s'appuiera exclusivement sur les centres de santé intégrés de chacune des localités pour mener à bien sa mission d'autant plus que le personnel en charge du dépistage sera celui de ces centres. « En amont, nous avons prévu de sensibiliser, de former aux éléments de langage l'ensemble des marcheurs pour qu'ils puissent être en capacité durant la marche de faire le job de marcheur sensibilisateur pour le diabète. Nous nous sommes engagés à faire

en sorte que le diabète recule dans notre pays », a-t-il indiqué.

Et de poursuivre : « Le combat ne fait que commencer. Ce que nous avons fait jusqu'aujourd'hui, ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. Nous continuons à avancer sur ce combat et qu'à ce stade, il n'y a aucun motif de satisfaction. Bien au contraire, c'est plutôt inquiétant. »

Les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé démontrent, selon lui, que si rien n'est fait, le diabète va connaître une augmentation de 129% en Afrique. L'OMS recommande, par ailleurs, à toute personne de faire une demi-heure d'activité physique par jour. « Quand vous ne le faites pas, vous vous mettez en danger parce que c'est un risque qui peut entraîner de nombreuses maladies », a précisé Rodrigue Dinga Mbomi.

James Golden Eloué

## FOOTBALL

## Le bilan des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en ligue 2

Qui dit fin de saison dit bilan. Voici celui des joueurs congolais évoluant dans les clubs de Ligue 2 française.

Arrivé à Bastia en juillet 2024, Steevy Mazikou, 21 ans, n'a pris part qu'à un seul match de Ligue 2 ; 23 minutes disputées contre Lorient le 23 novembre (0-0), et une apparition en Coupe de France ; 35 minutes lors du 3e tour le 16 novembre face à Freyming.

Même avec la réserve bastiaise, en National 3 (6e division), le bilan demeure bien maigre pour le gaucher : 14 titularisations, dont seulement cinq en 2025.

Sous contrat jusqu'en juin 2026 avec le club corse, 8e de Ligue 2, le cadet de l'international congolais Bradley Mazikou pourrait aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

A Grenoble, 8e, l'aventure terminée à l'infirmerie pour Nola Mbemba : blessé au mollet depuis le 21 février, le milieu de 30 ans avait déjà glissé sur le banc, avec une seule titularisation sur sept possibles en 2025.

Au total, le milieu défensif a débuté 11 matches, pour 4 entrées en jeu, 1 but et 1 passe décisive.

En fin de contrat en juin,

le natif d'Amiens, avait débarqué en provenance du Havre en janvier 2024 (15 matches dont 7 comme titulaire entre janvier et juin 2024).

A l'inverse, Loris Mouyokolo a vécu une vraie montée en puissance dans l'Isère.

Recruté au FC Lorient fin août, le défenseur central de 23 ans a mis quelques semaines pour gagner sa place : trois apparitions entre les 3e et 13e journées, puis 20 titularisations entre les 14e et 34e journées.

Une fois installé dans l'axe de la défense à trois du GF38, il tâtonne mais parvient à imposer son aisance dans le jeu aérien et dans les duels physiques.

S'il reste perfectible dans les relances, il peut être précieux dans le secteur offensif, surtout sur les coups de pied arrêtés (1 but sur corner et 2 passes décisives).

Sous contrat jusqu'en juin 2027, le droitier d'1m94 aurait intérêt à poursuivre sa montée en puissance en Ligue 2 avant de regarder vers l'étage supérieur.



Destins croisés pour les Congolais de Ligue 2 DR

A Ajaccio, 12e avec 42 points, Jesah Ayessa a alterné le bon et le moins bon.

Révélu au Puy et recruté en juillet, le robuste défenseur

central s'est rapidement imposé avec 13 titularisations avant la trêve.

En 2025, il paye le naufrage individuel et collectif de l'ACA dans le derby à Bastia, 0-4 le 11 janvier, et passe du banc au terrain (3 titularisations, 6 entrées en jeu).

Si son impact physique est indéniable, il doit encore progresser, dans le placement notamment.

Arrivé à Rodez, 14e, sur la pointe des pieds après une bonne saison à Marignane, Loni Laurent Quenabio n'a pas tardé à s'installer au sein de la défense à cinq ruthénoise : il débute 18 des 19 premières journées, manquant seulement la réception de Pau en raison d'une suspension.

Après un mois de janvier compliqué, le défenseur de 24 ans n'apparaît plus qu'à deux reprises (22e et 33e journées), ce qui jette le doute sur la suite de sa car-

rière au RAF, avec lequel il est encore lié pour un an.

Victime d'une rupture des ligaments croisés l'été dernier, Raphaël Lipinski est revenu dans le groupe fin mars pour terminer avec 8 apparitions dont 3 comme titulaire.

Le latéral gauche de 22 ans, né à Poissy d'un père polonais et d'une mère congolaise, est en fin de contrat en juin 2025.

Fin de bail également pour Fred Dembi, qui quitte donc le Red Star après trois saisons et une montée de National 1 à la Ligue 2 en juin 2024.

Après deux exercices pleins en National 1 (28 matches en 2022-2023 et 2023-2024) sous les ordres d'Habib Beye, le milieu défensif de 30 ans a été moins utilisé par Grégory Poirier en Ligue 2 : 17 titularisations et entré en jeu pour 1500 minutes de jeu, soit une moyenne de 48 minutes par



Loris Mouyokolo, révélu à Grenoble

match.

Vice-capitaine en sélection, Dembi était également un cadre du vestiaire au sein de son club. C'est cette expérience qui intéresse l'En Avant Guingamp, avec qui les discussions semblent avancées.

Arrivé de Brest en août 2024, Josué Escartin s'est rapidement installé en défense centrale, qu'elle soit à trois ou à quatre.

Robuste, le natif de Fleury-les-Aubrais ne convainc

lais.

Porteuse d'espoir et d'ambition, son arrivée, couplée avec celle de son co-équipier palois Henri Saivet (18 buts à eux deux, dont 11 pour le Congolais en 2023-2024), a fait long feu.

Placé sur la droite l'attaque, l'attaquant de 27 ans ne trouve pas ses repères et finit par perdre confiance et sa place de titulaire à la trêve qu'il atteint sans avoir débloqué son comp-teur-but.

nées), le FC Martigues n'a pas pu sauver sa peau malgré une nette amélioration en 2025 (7 victoires contre 2 en 2024).

Les Provençaux retournent donc en National 1, un an après une montée inespérée. Artisan de cette promotion, Alain Ipiélé n'a pas réussi à se hisser au niveau de la Ligue 2, malgré une passe décisive dès la 2e journée.

Après un hiver fantomatique, l'ancien Dunkerquois

## TRANSFERTS

### Fernand Mayembo à l'Hapoel Tel Aviv pour deux ans

En fin de contrat à l'Hapoel Haïfa, Fernand Mayembo s'est engagé pour les deux prochaines saisons avec le champion de 2<sup>e</sup> division, l'Hapoel Tel Aviv.



Après deux saisons à Haïfa, Fernand Mayembo va rejoindre Tel Aviv. Le défenseur de 29 ans s'est en effet engagé, il y a quinze jours, en faveur de l'Hapoel Tel Aviv, promu en première division.

Dans le club du nord d'Israël, où il était arrivé en août 2023 en provenance d'Ajaccio, le natif de Brazzaville a connu deux saisons plutôt intéressantes à l'Hapoel Haïfa avec une quatrième place à l'issue de la saison régulière 2023-2024. Puis une cinquième place en 2024-2025.

En deux saisons, l'ancien Grenoblois a joué 55 matches, pour 3 buts et 1 passe décisive.

Malheureusement Mayembo et ses co-équipiers ont manqué une qualification européenne à deux reprises lors des play-offs.

Ce sont probablement les limites affichées par l'Hapoel Haïfa qui ont conduit Mayembo à céder aux avances de l'Hapoel Tel Aviv.

Relégué l'été dernier, l'ancien club de Passi et Tchibota revient en première division avec beaucoup d'ambitions.

Vainqueur de la saison régulière et des play-offs de Liga Leumit, l'Hapoel Tel Aviv a été racheté, en 2024, par la famille Safra, aux moyens financiers très importants.

Ainsi, le club devait être actif dans les prochaines semaines et d'autres joueurs devraient suivre l'ancien capitaine des Diables rouges.

*Camille Delourme*



*Ayessa, au bilan mitigé à Ajaccio et Dembi, en fin de contrat au Red Star (DR)*

pas totalement et va finir par perdre sa place au cœur de l'hiver, avec seulement 4 titularisations en 2025 sur un total de 15 durant la saison.

Avec 15 entrées en cours de match et 1369 minutes de jeu, il ne s'est pas imposé. S'il a encore deux ans de contrat, le grand défenseur (1m93) devra faire mieux pour devenir un titulaire à part entière.

Du côté de Clermont et de Mons Bassouamina, c'est double déception : collectivement, puisque le CF63, qui visait la remontée en Ligue 1, a finalement dû passer par les barrages pour sauver in extremis sa place en Ligue 2.

Et individuellement, avec une première partie de saison complètement ratée pour l'international congo-

Replacé dans l'axe par Laurent Battles en janvier, il marque enfin son premier but face à Laval (19<sup>e</sup>), enchaîne les prestations abouties et quelques buts (5 buts pour 1 nul, 3 défaites et 1 victoire).

Replacé sur le côté gauche qu'il affectionne après l'arrivée de Diedhiou, il réalise une fin de saison davantage en corrélation avec les attentes placées en lui, mais le bilan reste décevant : 5 buts et 4 passes décisives en 31 matches, dont 26 titularisations.

Il devrait rester en Auvergne, où il lui reste deux ans de contrat, la saison prochaine, pour prouver à tout le monde que cette saison n'était qu'un accident.

Plombé par une première partie de saison (9 points seulement après 16 jour-

relève un peu la tête au printemps, sa spécialité, pour un bilan, insuffisant pour un international, de 32 matches, dont 18 titularisations, 2 buts et 4 passes décisives (1 passe décisive en 3 matches de Coupe de France).

En fin de contrat, il quitte le club et devra désormais trouver un défi à sa portée.

Le bilan est encore pire pour Bevic Moussiti Oko, qui n'a pas su trouver la faille en 26 apparitions et seulement 8 titularisations et 860 minutes de jeu. Toujours combatif et utile comme point d'ancrage, il n'a jamais semblé être une priorité du staff martégal.

En fin de contrat, l'attaquant de 30 ans boucle ainsi une troisième saison galère consécutive.

*Camille Delourme*

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nkoua Zanza Annemone Nylle de Dieu. Je désire être appelée Tchamoro Ollaboua Annemone Nylle de Dieu.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de (03) mois.

On m'appelle Maïga Abdoul Aziz Junior. Je souhaiterai être désormais appelé Madur Abdoul Aziz Junior.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de (03) mois.

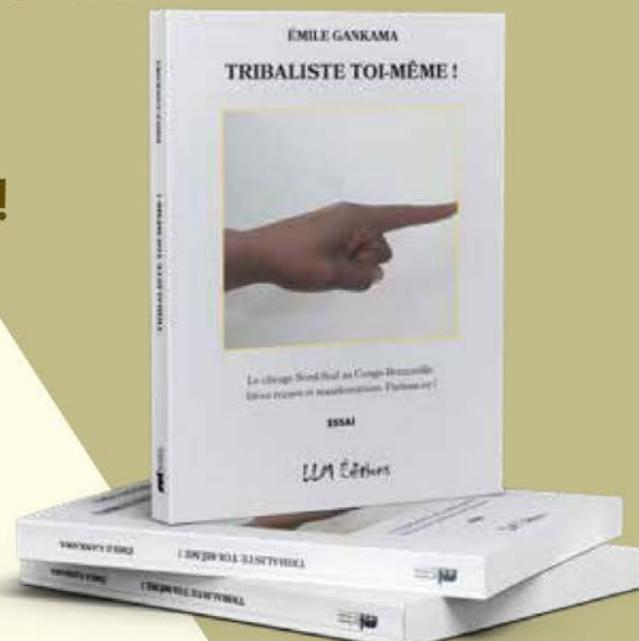
LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

# INVITATION

**Émile Gankama** Vous convie à la présentation  
dédicace de son ouvrage : **TRIBALISTE TOI-MEME !**  
Le clivage Nord/Sud au Congo Brazzaville.  
Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)  
Date : **Vendredi 06 juin 2025 / Heure : 14 h 00**

Contact : +242 06 666 84 94



## UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAIN, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

## UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS



HORAIRES  
D'OUVERTURE

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**HUMEUR****Le semi-analphabétisme et la pauvreté font le lit des faux pasteurs**

La sempiternelle problématique de la difficulté de trouver un emploi pour des jeunes chômeurs et la question récurrente du décrochage scolaire y compris la paupérisation de certains ménages donnent trop d'opportunités aux pseudo-pasteurs et prophètes de « créer » des sectes religieuses pour mieux exploiter ces paisibles citoyens en difficulté.

Ces milieux de culte sont en passe de devenir des lieux de consolation sociale et de réconfort pour tous ceux-là qui sont dans la précarité de toute nature. « Il faut venir prier pour que le Tout Puissant trouve de l'emploi à tes enfants qui sont au chômage », propos d'un pseudo-pasteur à un parent d'enfants au chômage. Ce pasteur est à peine sorti d'un pays limitrophe.

En clair, l'oisiveté et la paupérisation sont des occasions pour une affluence inouïe des jeunes chômeurs et des familles démunies dans des sectes religieuses dont nombreuses ne sont même pas reconnues par des pouvoirs publics. Oui, la précarité est une grande fragilité qui ouvre largement les oreilles des chômeurs aux mensonges de

tout genre desdits hommes de Dieu. Encore que ces fameux apôtres sont devenus des meilleurs agents publicitaires qui font passer des spots évoquant des fidèles qui ont eu du boulot parce qu'ils se sont confiés à eux.

L'on assiste ici et là à la pullulation des assemblées religieuses de tout genre, spécialisées dans l'accueil permanent des jeunes fidèles et des ménages démunis pour leur inculquer tout ce qui les reconforte psychiquement et mentalement. En réalité, ce sont des « arnaqueurs déguisés en des religieux » à la recherche du gain facile sur le dos des chômeurs désespérés. A bien scruter, l'on se rend compte que ces « sauveurs » capables de créer des miracles en offrant des emplois aux jeunes chômeurs et aux familles en souffrance n'ont pas une réelle connaissance de la chose théologique. Ils s'autoproclament hommes de Dieu pour des besoins du ventre.

A Brazzaville, tout comme à Pointe-Noire, on ne peut plus dépasser quinze à vingt parcelles d'habitation sans voir un lieu de culte bondé de jeunes chômeurs à qui l'on répète sans cesse « priez beaucoup pour que l'em-

ploi vienne à vous ! ». Quelle duperie!

Et comme « les oreilles d'un malade cherchent toujours à entendre toute causerie sur un remède approprié », dit un proverbe africain, ces lieux de culte sont envahis par des chercheurs d'emploi et de guérison. Ces pseudo-pasteurs leur promettent vents et merveilles en leur demandant même d'apporter leurs dossiers afin qu'ils les bénissent.

Ces hommes de Dieu ont laissé de côté l'un des versets bibliques qui poussent des gens à mouiller le maillot dans des activités créatrices d'emplois, oubliant que le tout s'arrache socialement par la sueur de son front. En clair, le semi-analphabétisme et la pauvreté des jeunes fidèles chômeurs et des familles démunies font le lit des pseudo-apôtres aujourd'hui. Pour se rendre compte, il suffit de fréquenter ces milieux de culte pour bien cerner leur narratif actuel: « Venez prier, car le travail et la fortune sont au bout de la prière ». Ce n'est pas sérieux.

Suivez mon regard !

**Faustin Akono**

**NÉCROLOGIE**

Jules César Ollébi, agent des Dépêches de Brazzaville, informe les parents, amis et connaissances du décès, le 25 mai, de leur fille Caroline Issema.

La veillée mortuaire est située au n°64, rue Dahomey à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**SOREMI S.A.** – Société de Recherche et d'Exploitation Minière-, invite cordialement les fournisseurs congolais, professionnels et qualifiés, à participer à un appel d'offres.

Objet : Prestation de service de transport routier (PNR – Mbanza, Bouenza)

Pour obtenir les détails des exigences techniques et administratives, nous vous prions de bien vouloir vous présenter dans un délai de 5 jours, muni(e) de la photocopie de votre RCCM et de votre patente, afin de retirer le cahier des charges, au prix de 20 000 FCFA l'unité.

**Contact : Tombé Kendée Tacite Ténor.**

**Tel: 05 017 48 74**

Email : [xiuyan.wu@soremi.net](mailto:xiuyan.wu@soremi.net) / [tenor.tacite@soremi.net](mailto:tenor.tacite@soremi.net)

Adresse : Rue bitumée, à gauche avant la société Terascom, Immeuble R+2, derrière le parking de la Mairie, Vindoulou, Pointe-Noire.

La présente annonce est valable 5 jours à compter de la date de sa publication.

**SOREMI S.A.**

## COP 30

## Denis Sassou N'Guesso portera la voix des peuples autochtones

Une délégation des participants au premier Congrès des peuples autochtones et des communautés locales des bassins de l'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong a présenté au président Denis Sassou N'Guesso, le 30 mai à Brazzaville, les conclusions de cette rencontre qui s'est tenue dans la capitale congolaise. « La Déclaration de Brazzaville » qui en découle sera portée par le chef de l'État congolais lors de la COP 30 prévue en novembre prochain, au Brésil.

Les droits des peuples autochtones sur les terres pour garantir la bonne gestion de la biodiversité et des écosystèmes forestiers font partie des thématiques sur lesquelles reposent les recommandations du premier Congrès des peuples autochtones de l'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong qui vient de se clôturer à Brazzaville. À cela s'ajoutent la sauvegarde de leurs savoirs traditionnels et bien d'autres préoccupations. Selon ces autochtones, le président Denis Sassou N'Guesso, qui portera les recommandations de ce congrès mondial à la COP 30, mène de grandes actions non seulement en faveur de la conservation des écosystèmes de la biodiversité et des forêts tropicales, mais également pour la promotion de leurs droits. Lors de l'audience, le chef



Le président Denis Sassou N'Guesso recevant la délégation des peuples autochtones / DR

**L'objectif du congrès mondial qui a rassemblé plusieurs dizaines de délégués des peuples autochtones et des communautés locales des bassins de l'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong-Asie du Sud-Est ainsi que de la Méso-Amérique, dans la capitale congolaise, a été d'adopter un plan d'action sur les principales préoccupations de ces minorités vulnérables, incluant la garantie des droits spécifiques et le renforcement des moyens de subsistance.**

de l'État congolais a fait don du livre « À la découverte du Congo au fil de l'eau » à la délégation des autochtones. L'ouvrage explore la biodiversité du Congo, notamment ses forêts, ses réserves naturelles en mettant l'accent sur l'importance de l'environnement. Il convient de rappeler que l'objectif du congrès mondial qui a rassemblé plusieurs dizaines de délégués des peuples autochtones et des communautés locales des bassins de l'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong-Asie du Sud-Est ainsi que de la Méso-Amérique, dans la capitale congolaise, a été d'adopter un plan d'action sur les principales préoccupations de ces minorités vulnérables, incluant la garantie des droits spécifiques et le renforcement des moyens de subsistance.

**Rominique Makaya**

## RÉFLEXION

## Ce qui ressort à l'évidence ...

Ce qui ressort en effet à l'évidence de la réception exceptionnelle réservée au président Denis Sassou N'Guesso lors de sa récente visite à Paris est bien le fait, d'une part, que la France observe de nouveau avec la plus grande attention l'Afrique en général, l'Afrique centrale en particulier et, d'autre part, que dans ce contexte le Congo s'impose comme un acteur incontournable de cette vaste et potentiellement très riche partie du continent. D'où l'idée aussi simple que réaliste que la communication, entendue au sens le plus large du terme, devient au fil du temps l'un des instruments majeurs de sa stratégie.

Nous sommes bien, très bien placés pour dire, ou plutôt écrire, que la presse, entendue au sens large du terme, a un rôle majeur à jouer sur la scène internationale pour faire en sorte que la réalité l'emporte sur la fiction, sur le faux-semblant, sur l'illusion et sur le mensonge qui dominant de plus en

plus nettement les réseaux sociaux via l'internet, le web, les technologies médiatiques. Une dérive générale que l'intelligence dite « artificielle » (IA) finira par étendre sur tout l'espace humain et qui suscitera à coup sûr dans le proche avenir de terribles tensions sociales, humanitaires, culturelles.

Qu'il nous soit donc permis de formuler ici cette vérité que toutes les démocraties dans le monde vont devoir inscrire en tête de leurs exigences la communication objective, fondée sur la réalité et non sur l'illusion, le calcul, le complot ; et que cette même vérité doit désormais s'affirmer comme l'une des données fondamentales de la gestion publique. Ce qui confère à la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, publique ou privée, une responsabilité majeure et impose de ce fait le strict respect des principes de sa liberté.

La venue récente à Paris du président du Congo ayant été marquée par la publication

du magnifique livre « A la découverte de la République du Congo au fil de l'eau » (1), dont il a écrit la préface « Voyage au Congo », il est clair que la protection de la nature, c'est-à-dire du Bassin du Congo, le deuxième plus vaste et plus riche patrimoine naturel de la Terre, est désormais perçue par les plus hautes autorités de la planète comme un impératif majeur. D'où cette idée à la fois simple et complexe que les conclusions du sommet bilatéral de Paris doivent, ou plutôt devraient être rendues publiques au niveau planétaire

Voyons donc si ce message très simple et très direct sera écouté et si, dans le contexte très tendu entre les grandes puissances qui marque le temps présent, le Fonds bleu du Bassin du Congo s'imposera effectivement comme un acteur majeur du destin humain.

**Jean-Paul Pigasse**

(1) Editeur : Michel Duplessier. 242 pages.